



Visa pour la france apré le refus de titre de séjour.....

Par **koko**, le **10/12/2010** à **12:19**

Bonjour,
moi je suis française ,j'ais fais une demande de titre de séjour pour ma mère l'anné dernier mais elle été rejté; apré ma mère est rentré au maroc ,maintenant est ce que pourra avoir son visa pour la france?(sachant que ma mère touche une retraite française de mon père qui décidé.....)